

Vendredi, 2 avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,  
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Perley,
Almon,	De Blois,	MacKeen,	Power,
Armand,	Dever,	McCallum,	Primrose,
Arsenault,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Baird,	Dobson,	McInnes (N.-Westm'str),	Reid,
Baker,	Ferguson,	McKay,	Robitaille,
Bellerose,	Gowan, (C.M.G.)	McKindsey,	Sanford,
Bernier,	Kirchhoffer,	McLaren,	Scott,
Bolduc,	Landry,	McMillan,	Snowball,
Boucherville, de(C.M.G.)	Lewin,	Merner,	Sullivan,
Boulton,	Lougheed,	Miller,	Temple,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lovitt,	Mills,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (I.P.E.),	Mowat (Sir Oliver),	Wark,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,	Wood.

#### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington) :—Des directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Trail Creek à la Colombie; de la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay; et, de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie de canal à navires et d'aqueduc de force de la Baie Georgienne.

Par l'honorable M. McCallum :—Du conseil de comté du comté de Wentworth, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Bernier :—De la Banque du Peuple.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la Compagnie électrique de Hull.

Par l'honorable M. Vidal :—De A. Macpherson, président, et James Croil, secrétaire-trésorier du bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du comté de Kent, province d'Ontario, demandant un acte qui amende l'Acte des chemins de fer relativement au drainage des voies ferrées;

De R. C. Ennis de Neepawa et autres, du Manitoba et d'ailleurs, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Duluth et au Nord ";

De la *Dominion Building and Loan Association*, constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant un acte constitutif sous l'autorité du parlement fédéral avec tous les pouvoirs d'une compagnie de prêt et société de construction.